

Compte rendu du Comité de pilotage sur la réforme de la filière CPGE ECG  
13 décembre 2022

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Assistaient à cette réunion conduite par MM. Olivier Sidokpohou, IGESR, et Franck Jarno, expert de haut niveau à la DGESIP :

- Deux recteurs d'académie (Normandie et Reims)
- Deux inspecteurs généraux
- Alice Guilhon, présidente de la CDEFM
- Delphine Manceau (CGE)
- Alain Joyeux, président de l'APHEC
- Christine Pires, vice-présidente de l'APHEC
- Christian Chenel, directeur des admissions et concours à la CCI Paris Île-de-France (BCE)
- Stéphane Civelli, directeur général de la banque d'épreuves ECRICOME
- Des représentants de la DGESCO et de la DGESIP
- Jean-Marc Petit, délégué général de RenaSup.

Dans un premier temps, MM. Jarno et Sidokpohou nous ont communiqué des données chiffrées sur l'évolution des effectifs de la filière ECG (dans les classes et aux concours), le profil de ses étudiants (choix de spécialités en terminale, proportion de mentions TB), et les taux de remplissage selon les choix de couplage d'options :

- Baisse de 11.7 % du nombre de candidats aux concours entre 2018 et 2022 (de 8189 à 7228)
- 29 % de taux de vacance à la rentrée 2022
- Le taux de remplissage est très variable selon les couplages d'options (il varie de 61 % à 76.7 %)
- La majorité des élèves accueillis dans la filière à la rentrée 2022 ont suivi les spécialités maths et SES en terminale
- Les mentions TB avec le profil Maths – SES sont très nombreux en CPGE ECG. Les mentions TB avec le profil HGG – SES ne sont en revanche que moins de 5 %
- La spécialité maths reste très largement dominante : 98 % en MAPPR – ESH et 94 % en MAPPR – HGG.

Chaque organisation représentée a ensuite été invitée à exposer en une dizaine de minutes son analyse de la situation et ses pistes de réflexion. Les deux recteurs sont également intervenus ainsi que le représentant de la DGESCO.

Ce dernier a indiqué que 76 % des lycées publics étaient concernés par une baisse. Les structures de 12 élèves et moins sont passées de moins de 1 % à environ 6 %.

La baisse des effectifs est également perceptible dans le privé.

Du fait de cette décre, le H/E des ECG, qui était le plus bas parmi les différentes filières de CPGE, a augmenté de 15 %.

Mmes Guilhon et Manceau ont réaffirmé le fort attachement des grandes écoles de management aux classes préparatoires, mais ont fait part de leur inquiétude face à l'évolution

de la situation : sur 24 écoles du SIGEM, 13 remplissent leur quota d'étudiants de CPGE en 2022, mais 9 n'accueillent aucun élève de prépa.

Elles ont par ailleurs souligné l'importance des formations avec un niveau intermédiaire en maths, parlant d'un véritable enjeu de société, et regretté d'avoir perdu l'ancien bac ES.

Elles ont enfin déploré la baisse du nombre de mentions TB dans les écoles.

M. Joyeux et Mme Pires ont regretté que les écoles accueillent de moins en moins d'étudiants de CPGE. Sur l'un des tableaux qu'ils nous ont projetés, on pouvait constater que seules 5 grandes écoles de management recrutaient encore majoritairement parmi les étudiants de prépa.

Ils ont également souhaité une diversification des débouchés de la filière, affirmant qu'elle ne devait pas conduire qu'à des concours.

Les avis des participants ont globalement convergé sur le constat et les pistes de réflexion à retenir, sauf sur l'introduction de disciplines nouvelles. Les représentants de l'APHEC ont par ailleurs fait part de leurs craintes en matière de RH (possibles suppressions de postes).

En conclusion, O. Sidokpohou a procédé aux rappels suivants :

- La DGESCO maintiendra les moyens en 2023, mais il faut viser un taux de remplissage d'au moins 80 %. Le ministère soutient les CPGE, que M. Sidokpohou qualifie « d'offre premium du Sco dans le Sup »
- Un effort de communication est nécessaire, mais il ne suffira pas pour rétablir la situation
- Aucun changement n'est prévu pour l'instant, il faut toutefois s'attendre à une réforme pour la rentrée 2024
- Ce comité de pilotage doit avoir rendu ses préconisations pour le mois de mars prochain. Il se réunira encore trois fois au premier trimestre 2023 (janvier, février et mars).

**La première de ces trois réunions est prévue le 19 janvier 2023 au MESR.  
Le bureau de l'APLCPGE se réunissant le 11 janvier 2023, nous remercions les collègues de nous faire d'ici-là remonter leurs propositions d'évolution. Nous pourrions ainsi préparer une synthèse que nous présenterons devant le comité de pilotage.**

Stéphanie Motta-Garcia

Joël Bianco

14 décembre 2023